



PPME

Parcours de Professionalisation
aux Métiers de l'Enseignement
1^{er} et 2^d degrés

UE «Projet professionnel personnel»

UE «optionnelle complémentaire»

Toute licence de S2 à S6

Année universitaire 2024-2025

SOMMAIRE

	Page
- PPME – INTRODUCTION INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	2
- PRESENTATION	3
- CONTENUS	4
UE Projet professionnel	4
- STAGES	10

Informations
actualisées sur le
site web de l'INSPE

PARCOURS DE PREPROFESSIONNALISATION AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT (1^{er} et 2nd degrés) INTRODUCTION

Ces parcours prennent place dès le second semestre de licence et peuvent être choisis par les étudiants comme **éléments optionnels, libres ou supplémentaires à la maquette de S2 à S6**.
Le volume horaire d'une UE est de 24 h et donne lieu à délivrance de 3 ECTS.

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

L'INSPE n'assure pas l'inscription pédagogique à ces unités d'enseignement.
Pour pouvoir suivre cette formation, les étudiants doivent être inscrits pédagogiquement à ces UE dans leur composante de rattachement.

Les cours et l'organisation des contrôles continus sont assurés par l'INSPE.
Les cours se déroulent dans leur grande majorité dans le créneau horaire 18h-20h, sur le **campus de l'Esplanade** ou **à l'INSPE**. Les plannings seront mis en ligne sur le site web de l'INSPE (<https://inspe.unistra.fr/formation/parcours-de-professionnalisation-aux-metiers-de-lenseignement-ppme/>)

DATES DE RENTREE :

Le **début des cours** est prévu dans la semaine du **16 septembre 2024** pour toutes les UE du 1^{er} semestre et du **3 février 2025** pour celles du second semestre.

INFORMATIONS :

- **Site Web de l'INSPE de l'Académie de Strasbourg** : inspe.unistra.fr rubrique « Formation - PPME »
- Dans les composantes pour l'inscription pédagogique.

LA PREPROFESSIONNALISATION AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT VISE QUATRE OBJECTIFS :

- Aider les étudiants à s'orienter en choisissant de façon progressive et éclairée les carrières de l'enseignement
- Construire des compétences professionnelles qui dépassent largement la seule sensibilisation aux métiers de l'enseignement
- Permettre aux étudiants de **maitriser les attendus d'entrée dans les Masters MEEF du 1er et du 2nd degré**.
- Apporter un accompagnement pédagogique aux **étudiants AED en contrat de préprofessionnalisation** dans le 1er et le 2nd degré.

Cette préprofessionnalisation s'articule autour de parcours de formation dès la 1^{ère} année de licence, dans le cadre des licences disciplinaires existantes, à travers des modules optionnels proposés par l'INSPE.

RESPONSABILITE PEDAGOGIQUE:

Étienne SCHNEIDER
etienne.schneider@unistra.fr

GESTION ADMINISTRATIVE :

Brigitte SCHAEFFER
brigitte.schaeffer@unistra.fr

INSPE (site de la Meinau) -141 avenue de Colmar – 67000 STRASBOURG

PRESENTATION

En s'inscrivant dans la structure des maquettes de Licence ces parcours pré-professionnalisants en vue des métiers de l'enseignement prennent place dès le second semestre

- dans les U.E. Projet professionnel personnel « Sciences humaines pour l'éducation et alternance ».

Les contenus qui y sont définis répondent à deux logiques différentes :

1) → U.E. « PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL » « SCIENCES POUR L'EDUCATION ET ALTERNANCE » :

U.E. conçues dans une **logique de continuité au fil des semestres**.

Y sont abordés :

- les sciences humaines pour l'éducation
- la connaissance du système éducatif, des différents dispositifs mis en œuvre dans tous les niveaux d'enseignement
- les programmes scolaires d'enseignement primaire et secondaire
- le socle commun de connaissances et de compétences
- la connaissance des systèmes éducatifs européens
- les notions de base en didactique et en pédagogie
- les enjeux et la mise en œuvre des stages dans différents niveaux d'enseignement et différents milieux (1^{er} – 2nd degré – urbain – rural – REP...)

2) → U.E. « OPTIONNELLE COMPLEMENTAIRE » :

- L'enseignement de l'allemand et de l'alsacien à l'école primaire en Alsace.

Les étudiants AED en contrat de préprofessionnalisation dans les 1^{er} et le 2nd degrés (à l'unistra) peuvent choisir des modules dans l'UE « Projet professionnel personnel »

CONTENUS

UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL « SCIENCES HUMAINES POUR L'EDUCATION ET ALTERNANCE »

Conçues dans une logique de continuité au fil des semestres, à partir du second semestre de la 1^{ère} année en L1 jusqu'à la 3^{ème} année.

Elles ont pour **objectif d'apporter, dans une progression graduée, les connaissances et les capacités nécessaires aux étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement, mais aussi la maîtrise des attendus d'entrée dans les Masters MEEF (1er et 2nd degrés).**

Les étudiants peuvent suivre cette UE en L2 ou en L3 sans l'avoir forcément fait l'année précédente. Durant leur parcours les étudiants effectueront des stages dans le 1^{er} et le 2nd degré au cours de la 2^{ème} année de licence (S4) et de la 3^{ème} année de licence (S6), ils se détermineront pour le 1^{er} ou le 2nd degré.

Une UE est composée de 2 à 3 modules d'enseignement formant un tout.

UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL S2 (code Apogée :FPE1BM01) – 3 ECTS - 24 h

Mardi de 18 h à 20 h : groupe A - Jeudi de 18 h à 20 h : groupe B (2 groupes proposés au choix de l'étudiant)

Objectif : Sensibilisation au métier d'enseignant

N°	INTITULE MODULES	VOLUME HORAIRE
1	Enseigner, un métier qui s'apprend Qu'est-ce qu'être enseignant Comment s'y former Quelles compétences se forger en amont Les spécificités de l'institution scolaire (1er et 2d degrés)	6 h en CM
2	Initiation à l'histoire des courants pédagogiques Standardisation, différenciation et individualisation les dimensions du Projet éducatif à l'école et dans la classe	6h en CM
3	Histoire du système éducatif et des différentes réformes École primaire, collège, lycée, sens de l'architecture actuelle Les principaux enjeux de la démocratisation de l'école	12h en CM

Évaluation :

1ère session :

- production d'un écrit réflexif articulant les apports du module 1 (50%)
- une épreuve écrite portant sur les modules 2 et 3 (50%)

2ème session :

- Un écrit global de 2 h sur l'ensemble de l'UE

UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL S3 (code Apogée: FPE1CM02) - 3 ECTS - 24 h

Lundi de 18 h à 20 h : groupe A - Mercredi de 18 h à 20 h : groupe B (2 groupes proposés au choix de l'étudiant)

Objectif :

Explorer les métiers, donner des éléments de choix (1^{er} ou 2nd degré ou CPE ou Documentation) dans le cadre d'un tronc commun.

4	Sociologie de l'éducation et politique de l'éducation Approches sociologiques de l'éducation (4h) Différenciation, individualisation et personnalisation ; Savoirs, connaissances et compétences ; communauté de vie, communauté scolaire ; vivre-ensemble, faire société et laïcité (6h)	4h en CM 6h en TD
5	Philosophie politique et morale de l'éducation Approches philosophiques de l'éducation : École et République ; École et démocratie ; École et individu (6h) Questions de philosophie politique et morale de l'éducation : formation des individus ; autonomie, indépendance et liberté ; pouvoir éducatif et formation personnelle ; morale scolaire, morale publique et morale privée(s) (8h)	6h en CM 8h en TD
	Conférence d'information : l'enseignement bi-plurilingue L'enseignement bi-plurilingue dans l'académie de Strasbourg et mobilité internationale.	2h en CM

Évaluation :**1 ère session :**

- une fiche de lecture (de 5 à 8 pages) portant sur les modules 4 et 5 (approfondissement bibliographique) comptant pour 50 % de la note
- une épreuve écrite de 2 h portant sur les modules 4 et 5 comptant pour 50 % de la note

2ème session :

- Un oral global sur l'ensemble de l'UE

UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL S4 (code Apogée : FPE1DM03) – 3 ECTS - 24 h

Lundi de 18 h à 20 h : groupe A - Mercredi de 18 h à 20 h : groupe B
(2 groupes proposés au choix de l'étudiant)

Objectif :

Explorer les métiers, donner des éléments de choix (1^{er} ou 2nd degré ou CPE ou documentation) dans le cadre d'un tronc commun et de stages.

Affiner son projet professionnel et se mettre en action.

6	Psychologie du développement et des apprentissages Développement cognitif et affectif. Motivation scolaire.	6h en CM 6h en TD
7	Immersion en stages d'observation 2 à 4 ½ journées 1 ^{er} degré (voie générale ou bilingue) 2 à 4 ½ journées 2 nd degré (voie générale ou option européenne et bilingue) Observer-connaître la réalité de l'établissement, du cycle d'enseignement	(stages) 6h en CM

	Concevoir, intervenir, analyser Repérer les spécificités du rôle de l'enseignant et de l'élève dans le premier et le second degré Rôles, statuts et fonctions de l'enseignant	6h en TD
--	--	----------

Évaluation :

1 ère session :

- Une épreuve écrite d'une heure portant sur le cours psychologie du développement et des apprentissages, comptant pour 50% de la note.
- Stages d'observation (module 7) : en lien avec les apports du module, production d'un retour d'expérience avec une comparaison entre le 1er et le 2nd degré comptant pour 50 % de la note.

2ème session :

- Un écrit global sur l'ensemble de l'UE : Condition requise : avoir effectué un stage et déposé un rapport

Les étudiants AED en contrat de préprofessionnalisation ne suivront pas les stages tels que prévus dans cette UE, leur présence en établissement et en classe dans le cadre de leur contrat s'y substituant.

Ils auront à présenter par écrit ou oralement (15 minutes) un rapport d'étape de leur expérience en tant qu'AED en contrat de préprofessionnalisation dans un établissement scolaire.

UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL S5 (CODE APOGEE : FPE1EM04) - 3 ECTS – 24 H

Lundi de 18 h à 20 h : groupe A - Mercredi de 18 h à 20 h : groupe B

(2 groupes proposés au choix de l'étudiant)

Objectif : Construction réflexive de l'enseignement et de l'apprentissage, analyse d'outils et de démarches ; exemple français comparé à d'autres systèmes d'éducation.

8	Notions fondamentales en didactique et en pédagogie Enseigner et apprendre. Savoir passer d'un savoir savant à un savoir enseigné. La place des programmes scolaires et du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Outils et démarches retenus par les enseignants.	12h CM
9	Approche comparée (européenne et internationale) des systèmes d'éducation, de formation, des politiques éducatives, des identités enseignantes. Les grands modèles d'éducation et leurs systèmes. Les politiques d'éducation. Les enquêtes internationales. Les modèles d'écoles, d'enseignants et d'élèves.	12h CM

Évaluation :

1 ère session :

- Un écrit d'1h portant sur les contenus du module 8.
- Un écrit de 2h portant sur les contenus du module 9.

2ème session :

- Un écrit global de 2 h sur l'ensemble de l'UE

UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL S6 (CODE APOGEE : FPE1FM05) – 3 ECTS – 24 H

Lundi de 18 h à 20 h : groupe A - Mercredi de 18 h à 20 h : groupe B

(2 groupes proposés au choix de l'étudiant)

Objectif :

Spécialisation entre le 1^{er} et le 2nd degré, le choix ayant été fait par l'étudiant

Construction d'une aptitude à prendre du recul et à analyser à travers l'immersion sur le terrain

10	<p>Spécificité de l'enseignement dans le premier ou le second degré : Stages d'observation et d'intervention en pratique accompagnée Appréhender la réalité d'une classe dans le premier ou le second degré Observer l'enseignant et les élèves, leurs interactions. S'initier à la prise en main de classe, mettre en œuvre des séquences d'enseignement sous la responsabilité de l'enseignant titulaire de la classe</p> <p>Approche des programmes d'enseignement scolaire, quelques repères Apports didactiques en rapport avec la tâche d'apprentissage et la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - concevoir, organiser, conduire et évaluer des situations d'apprentissage - progression, programmation - situation problème - différenciation pédagogique <p>Connaissance d'un établissement scolaire et de son fonctionnement Ateliers (suivi individualisé par petits groupes) Élaboration d'outils d'observation et de préparation à une séance d'enseignement. Analyse des enseignements menés, retours d'expériences</p> <p>Stage :4 à 8 ½ journées</p> <p>AU CHOIX DE L'ETUDIANT dans le premier OU le second degré</p> <p>Observation active puis interaction sous la tutelle de l'enseignant (le stagiaire conçoit et met en œuvre la séance qui sera analysée dans le cadre du module)</p>	<p>8h en CM 2 x 14h en TD (1 groupe 1^{er} degré et 1 gr 2^{ème} degré) + stage sur le terrain</p>
----	--	---

Évaluation :

1 ère session :

- un rapport de stage comprenant une fiche d'observation élaborée par l'étudiant et une analyse de sa pratique comptant pour 50 % de la note
 - un oral par groupe d'étudiants (pour chaque étudiant : exposé et entretien avec le jury) comptant pour 50 % de la note
- L'exposé doit permettre au stagiaire de dégager un thème à la lueur de son expérience et de démontrer ses capacités d'argumentation et d'outillage théorique

2ème session :

- Un oral individuel sur l'expérience menée: Condition requise : avoir effectué un stage et déposé un rapport

Les étudiants AED en contrat de préprofessionnalisation ne suivront pas les stages tels que prévus dans cette UE, leur présence en établissement et en classe dans le cadre de leur contrat s'y substituant.

Les modalités d'évaluations de cette UE prévoient la production d'un rapport de stage et un oral.

Les étudiants AED en contrat de préprofessionnalisation de L3, ayant déjà rédigé un rapport de stage évalué par leur référent universitaire, ne seront soumis, dans le cadre de cette UE, qu'à un oral individuel de 15 minutes portant sur l'expérience menée.

UE OPTIONNELLE COMPLEMENTAIRE

Cette UE « **OPTIONNELLE COMPLEMENTAIRE** » apporte un éclairage solide pour les étudiants se préparant aux concours de l'enseignement du 1er degré à l'enseignement de l'allemand et de l'alsacien à l'école primaire, tout en leur permettant de se familiariser à la didactique des champs disciplinaires concernés.

UE PROPOSEE aux S4 et S6 (JEUDI DE 18 H A 20 H)

Enseigner l'allemand et l'alsacien à l'école primaire en Alsace – 1er degré – 3 ECTS – 24 h

codes Apogée : FPE2PM07 (s2, s4, s6) – Responsable: Mme Erhart

Capacité d'accueil : 30 étudiants, uniquement aux semestres pairs

2^{ème} semestre : jeudi : 18h – 20h

Contenus :

Cette UE est destinée, en premier lieu, aux étudiants qui se questionnent sur l'enseignement de l'allemand et de l'alsacien en Alsace à l'école primaire et qui souhaitent s'orienter vers le professorat des écoles. Aucun prérequis n'est exigé.

L'enseignement proposé permet de s'initier à l'apprentissage et à la pratique autonome de l'allemand et de l'alsacien adaptés au niveau de départ de chacun, d'être en mesure de comprendre la situation sociolinguistique alsacienne et à la dialectologie, mais également d'être familiarisé avec les modalités concrètes de cet enseignement à partir d'exemples et de mises en situation (dans les langues cibles : allemand et/ou alsacien).

Evaluation :

1^{ère} session :

- un suivi autoformation – achèvement sur moodle (30%)
- une épreuve orale finale de 10 minutes (70%)

2^{ème} session :

- Un écrit de 1 heure.

⋮

STAGES

Des stages sont programmés en S4 et S6. Ils ont pour objectifs de sensibiliser les étudiants aux métiers de l'enseignement dans les différents contextes (1^{er} et 2nd degrés) et de leur permettre de préciser leur choix d'orientation professionnelle.

En aucun cas, un stage ne peut être fait en dehors des UE.

Contacts

L'étudiant prend contact avec l'école, le collège, ou le lycée qui serait prêt à l'accueillir.

Lors de cette prise de contact avec l'enseignant et le chef de l'établissement concernés, l'étudiant devra préciser les objectifs du stage et informer du rapport à effectuer pour son évaluation.

Les professeurs d'école, de collège, de lycée reçoivent actuellement de très nombreux stagiaires d'origines diverses (INSPE, licence, Master, Entreprise...) et il est utile de préciser le cadre dans lequel chacun se situe. Des courriers destinés aux maîtres et aux professeurs d'accueil seront rédigés et transmis aux étudiants afin qu'ils soient remis en mains propres au titulaire de la classe.

L'étudiant mentionnera dans son rapport de stage le nom de l'établissement d'accueil ainsi que son adresse précise et complète.

Conventions de stage

Les conventions de stage seront disponibles pour les étudiants au secrétariat PPME de l'INSPE et auprès des enseignants responsables des UE du second semestre.

Elles devront être signées en 3 exemplaires, l'un à destination de l'établissement d'accueil, un deuxième pour l'ESPE et le troisième pour l'étudiant.

Rapports de stage

En L2 (S4) et en L3 (S6) l'étudiant produira un rapport de stage selon les critères définis par les enseignants responsables du module. Le rapport de stage est une condition sine qua non de la validation de l'UE.